



Communiqué de presse
Conseil communautaire de Berg et Coiron du 19 février 2020

Dernier conseil communautaire du mandat, la voie verte sur les rails

A l'occasion du dernier conseil communautaire, les élus de Berg et Coiron se sont réunis à la salle polyvalente de Darbres ce mercredi 19 février. Ce fut l'occasion pour le président Jean-Paul Roux de remercier les élus de leur engagement pour faire vivre l'intercommunalité et le territoire.

Il a également rappelé l'ouverture toute récente, en début de semaine, de l'espace de services publics dans le centre de Villeneuve de Berg. Un nouvel espace qui permet désormais d'accompagner chacun dans ses démarches administratives et de la vie quotidienne, dans une époque où de (très) nombreuses formalités administratives sont désormais effectuées via Internet...

Après une présentation de Christian Audigier, vice-président aux finances, les conseillers ont validé les comptes administratifs de 2019. Le budget 2020 sera quant à lui voté après les élections municipales. A l'ordre du jour également, plusieurs délibérations ont traité de développement économique et d'aménagement du territoire. Les élus ont tout d'abord délibéré sur une subvention à des travaux du restaurant Chez Pik'Anto, situé dans le centre de Villeneuve de Berg, et prévue dans le cadre d'un règlement d'aide au commerce local (première subvention accordée, d'autres pourront suivre, à voir sur www.bergetcoiron.fr).

Ensuite, a été voté le lancement des études de faisabilité pour la réalisation d'une voie verte (cyclable, piétonne...) qui emprunterait l'ancienne voie chemin de fer entre Vogüé-Saint Germain et Saint Jean le Centenier. Elle se raccordera sur les voies vertes du Sud Ardèche et en particulier la future Via Ardèche (entre Vogüé et Ruoms).

Concernant le déploiement de la fibre à la maison, les élus ont pu confirmer le planning des travaux avec un phasage sur les années 2020 et 2023. Une réunion avec ADN durant la matinée du mercredi 19 février a permis de confirmer le démarrage des études sur 2020 et des travaux en 2021 sur les communes prévues dans la première tranche.

Le conseil s'est terminé par plusieurs sujets concernant la petite enfance et la jeunesse. A noter la convention jeunesse avec le département de l'Ardèche pour plusieurs actions : forum d'orientation, prévention, chantier de jeunesse l'été prochain, service civique, etc. Enfin, il a été annoncé l'installation des bureaux de l'accueil de loisirs dans l'ancienne bibliothèque de Lussas. L'accueil des enfants se faisant déjà à Lussas, cette évolution améliorera encore les liens avec les familles !